



**CARREFOUR
GROUPE**

FLASH INFO

Carte Salarié

**La CFDT augmente votre
pouvoir d'achat**



A partir du 12 avril, avec les cartes Pass et C-Zam, vous pourrez bénéficier de remises allant de 5 à 30% sur des enseignes partenaires, dans un premier temps sur le @commerce, puis ensuite sur des enseignes off-line, type Décathlon, Leroy Merlin, maison du Monde etc..

**La CFDT l'a demandée, la CFDT l'a négociée,
la CFDT l'a obtenue**

Comment ça marche ?

Pour les sites @commerce, il faudra vous rendre sur le site Carrefour Banque, choisir le site marchand concerné, et payer avec sa carte Pass ou C-Zam.

La remise sera alors créditée sur la cagnotte sur le site, et ensuite, sur demande du salarié, virée sur le compte courant.



Un peu d'histoire :

La remise sur achats a été obtenue par la CFDT en 2003 après plusieurs années de revendications (les autres organisations syndicales ne s'associant pas à notre demande en 2003) et une mobilisation devant le siège du groupe.

Elle fait l'unanimité et rapporte près de 22 millions d'euros par an aux salariés, soit 644 € par salarié détenant la carte Pass !!